

Le dispositif de soutien à l'export est opérationnel

Lancée il y a un an, la réforme d'aide aux entreprises à l'étranger se déploie en région.

CORINNE CAILLAUD

@corinnecaillaud

Les conseillers accompagneront les entreprises jusqu'à la signature des contrats commerciaux dans le pays

FRÉDÉRIC ROSSI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÉGUÉ DE BUSINESS
FRANCE

COMMERCE La énième réforme du dispositif public de soutien à l'export, entreprise par le gouvernement Philippe en février 2018 pour redresser la balance commerciale tricolore, prend forme. Il faut dire qu'il y avait urgence : la France accumule les déficits commerciaux depuis 2004 quand l'Allemagne est en excédent depuis... 1993. L'année 2018 a été typique en la matière, le delta entre les deux pays outre-Rhin atteignant près de 300 milliards d'euros : 59,9 milliards dans le rouge pour Paris versus 227,8 dans le vert pour Berlin. Seule consolation : la France a amélioré son solde sur un an de 2 milliards quand l'Allemagne l'a « détérioré » de 20...

Quoi qu'il en soit, la nouvelle organisation placée sous l'égide des régions - qui depuis la loi NOTRE ont compétence en matière de développement économique - est en tout cas opérationnelle dans la plupart des territoires. Un guichet

unique de l'export, regroupant les chambres de commerce et d'industrie (CCI), Business France (structure née en 2015 de la fusion d'Ubifrance et de l'Agence française pour les investissements internationaux) et Bpifrance (la banque publique d'investissement créée par Hollande en 2012), est en place dans les régions qui ont signé le protocole d'accord - à l'exception de Grand Est et de la Bretagne. Une révolution, les trois organisations ayant pris l'habitude au fil des ans de faire cavalier seul sans jamais se coordonner...

Dans le détail, 38 collaborateurs de Business France sont venus renforcer les 160 spécialistes de l'international des CCI et la quarantaine d'agents déjà basés dans les délégations régionales de Bpifrance pour former l'équipe commune Team France Export. « Ce dispositif est emblématique de ce que peuvent faire des opérateurs de l'État pour améliorer leur efficacité et développer les entreprises tricolores », se félicite Sandrine Wehrli, la directrice générale déléguée de CCI France.

Pour que ce dispositif soit « plus lisible, plus simple et plus efficace », comme l'a annoncé Édouard Philippe il y a quatorze mois lors de la présentation de la réforme, ces 238 conseillers sur le terrain vont épauler les entreprises en fonction de leur degré de maturité à l'export et de leur secteur d'activité. Si 125 000 ETI et PME tricolores exportent régulièrement, l'étranger représente de faibles volumes pour 50 000 d'entre elles directement visées donc par le nouveau dispositif.

Correspondant unique

« Les conseillers sont formés à des process communs pour intervenir auprès des entreprises. Ils diagnostiqueront leur potentiel exportateur, leur fourniront un état des lieux des marchés potentiels, leur recommanderont des actions à mettre en place et les accompagneront jusqu'à la signature des contrats commerciaux dans le pays », indique Frédéric Rossi, le directeur général délégué de Business France. Côté étranger, un correspondant unique par pays a

été référencé chez Team France Export.

À terme, l'ensemble du réseau sera doté d'un nouvel outil numérique « One team », pour assurer de façon mutualisée le suivi de ces entreprises. Depuis le début du mois, il est testé dans quatre régions : Hauts-de-France, Normandie, Île-de-France et Nouvelle Aquitaine. Pour les 55 000 entreprises qui exportent de manière irrégulière et pour toutes celles qui n'ont pas encore sauté le pas, une plateforme numérique sera lancée mi-juin. Outre les informations pour se préparer à l'international, elles y trouveront notamment des contacts de chefs d'entreprise qui pourront les faire bénéficier de leurs expériences.

L'année 2019 servira de base de référence quant aux nombres d'entreprises aidées. L'objectif fixé étant d'aller crescendo les années suivantes (+10% en 2020, +15% en 2021 et +20% en 2022). « Il nous faut enfoncer ce plafond de verre de 125 000 entreprises exportatrices », assure Frédéric Rossi. ■